

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



# Carghjese

— CASA CUMUNA —

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le deux avril deux mille vingt-cinq, sont réunis, l'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, à seize heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Vannina **NEGRONI**

N°2025/20

MEMBRES PRÉSENTS	
François <b>GARIDACCI</b>	Lucie <b>FRIMIGACCI</b>
Alexia <b>ZANETTACCI</b>	Jean-Paul <b>PAOLI</b>
Jérôme <b>ALESSANDRI</b>	Ange <b>SUSINI</b>
Dominique <b>POGGI</b>	Stéphanie <b>ALESSANDRI</b>
Vannina <b>NEGRONI</b>	
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Emmanuelle <b>FRIMIGACCI</b> donne procuration à Vannina <b>NEGRONI</b>	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène <b>DRAGACCI-CODACCIONI</b>	Pierre-Jean <b>MIGEVANT</b>
Sandrine <b>CINOTTI</b>	Frédéric <b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b>
Pierre <b>ZANNETTI</b>	Emmanuelle <b>FRIMIGACCI</b>

### OBJET : Affectation des résultats du compte administratif M49.

*Vu les restes à réaliser concernant le budget de l'eau et de l'assainissement, en dépenses comme en recettes ;*

Le Conseil municipal constate que le compte administratif de 2024 lié à l'eau et à l'assainissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 148 337, 45 euros, et un solde positif d'investissement de 483 929, 48 euros.

### LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DÉCIDE** d'affecter ce résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024</b>	148 337, 45 euros
Affectation obligatoire :	0

Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	148 337,45 euros
Total affecté au c/1068 :	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour : 10 dont 1 procuration.**

Le Maire,  
François GARIDACCI

